



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
en vue du renouvellement
de l'autorisation à délivrer
des diplômes valant grade
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)
Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture et de Paysage
(ENSA) de Lille

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

L'école nationale supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP) de Lille fait partie des 20 écoles nationales supérieures d'architecture françaises et existe depuis la création des Unités pédagogiques en 1968. En 2005, parallèlement à la réforme LMD, l'ENSAP de Lille met en place un cursus d'études de paysage conduisant à la délivrance du diplôme de paysagiste DPLG (Diplômé par le gouvernement). L'établissement accueille aujourd'hui 580 étudiants en architecture en premier et second cycle, et 87 étudiants en paysage (sur les quatre années d'études). Elle compte également 12 doctorants, portant la totalité de son effectif étudiant à 679.

L'ENSAP de Lille délivre un Diplôme d'études en architecture (DEEA), un Diplôme d'Etat d'architecte (DEA), un Diplôme de paysagiste DPLG, ainsi qu'un doctorat grâce à une convention signée avec une école doctorale dans le domaine Sciences humaines et sociales hébergée par l'Université de Lille 3. Elle propose également deux formations dans le cadre de la formation professionnelle continue avec des partenaires régionaux.

Sa position frontalière lui offre un cadre de collaboration internationale privilégiée, qu'elle exploite au travers de différents projets inscrits dans la pédagogie.

Présentation du diplôme d'études en architecture

La formation répond aux attentes de ce diplôme. Elle propose la mise en place de l'acquisition des fondamentaux qui permettent aux étudiants à la fois de poursuivre au niveau supérieur en vue de l'obtention d'un DEA, ou de rentrer directement dans la vie professionnelle avec un bagage suffisant pour répondre à un bassin d'emploi. La réorientation possible vers un diplôme de paysagiste DPLG, dès la troisième année de ce diplôme, est un atout majeur, qu'il serait peut-être nécessaire, néanmoins, de renforcer dans le cadre d'une cohérence pédagogique.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique présenté est cohérent, il couvre le large spectre des enseignements des bases nécessaires à la constitution d'un socle de connaissances. Il se caractérise par quatre grandes thématiques : conception (complexité, approches contemporaines), histoire (théorie et projet), matérialité (cultures et pensées constructives), territoires en mutation et contextes métropolitains. Ces axes assurent une transversalité pour l'enseignement de l'architecture et du paysage et de la recherche.

Quant au taux de poursuite des études, il a légèrement baissé cette année, passant de 90 % à 84 %, mais ceci reste acceptable. En revanche, il est indiqué une baisse des effectifs dans le cadre du recrutement. Ceci met en évidence des efforts à faire en matière d'attractivité lors de l'entrée en DEEA. Cependant, le taux de réussite à trois ans reste assez faible, seulement 49 %, certainement dû à un taux de réussite volontairement faible en fin de première année (55 %). Il est nécessaire que l'ENSAP de Lille mette en place des moyens pour recruter un plus grand nombre d'étudiants en première année, car ce déficit peut lui être préjudiciable.

La structure de la formation est claire. Les semestres se composent de quatre unités d'enseignement (UE) associant plusieurs matières. La progression est lisible. Les enseignements sont bien équilibrés, par le biais de nouveaux recrutements, ils tendent à réajuster certains déficits notamment dans le champ des Sciences et techniques pour l'architecture (STA), qui semble aujourd'hui réussir. La majorité des enseignants sont des praticiens. Les unités d'enseignement sont composées de manière cohérente et homogène, ce qui garantit la transversalité nécessaire à cet enseignement. Il est à noter une attention spécifique vis-à-vis des étudiants en difficulté et la mise en place concrète d'un dispositif de réorientation. Il est indiqué que la formation de paysagiste fait actuellement l'objet d'une réflexion, laquelle permettrait d'affirmer la spécificité de transversalité de l'ENSAP de Lille, sans perdre pour autant de vue le caractère nécessairement généraliste en architecture pour un diplôme de DEEA.

Certains points restent à améliorer, tels que la question de l'enseignement des langues qui est problématique. Même si elle est bien prise en compte par le recrutement d'un enseignant titulaire et si un relais est fait dans les enseignements par des ateliers et séminaires dispensés en anglais, les cours d'anglais sont enseignés seulement au deuxième et au quatrième semestre (48 heures au total) pour toute la formation en licence. C'est insuffisant. Par ailleurs, aucune certification n'est proposée à ce jour et l'anglais est la seule langue proposée. La mobilité

individuelle dans le cadre des relations internationales n'est pas suffisamment portée et se traduit par un nombre très faible de mobilité en DEEA. Les échanges pédagogiques entre enseignants sont quasi inexistantes.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien réalisée, au travers d'un questionnaire. Néanmoins, l'utilisation des informations réunies suite à cette évaluation n'est pas suffisante et semble être restituée uniquement à l'enseignant concerné.

Par ailleurs, la place des stages dans l'enseignement pose question dans la mesure où ils ne sont inscrits que pendant les périodes de vacances. Ce dispositif peut-être pénalisant pour les étudiants, soit pour trouver des stages, soit parce que certains d'entre eux consacrent cette période à un emploi rémunéré.

Un élément majeur et point fort de cet établissement est la présence d'une formation de paysagiste. Cet élément remarquable et peu commun doit permettre à l'établissement la mise en place d'une véritable spécificité d'enseignement. Il est indiqué que cet enseignement est en cours de réforme. Mais il existe déjà des croisements et passerelles, notamment en troisième année de DEEA, ce qui est un atout qu'il est nécessaire de cultiver et de renforcer dans l'avenir.

Enfin, cette formation est conforme aux attentes, elle présente un programme pédagogique cohérent avec les moyens mis en œuvre. Le socle de base y est bien constitué au travers d'une diversité nécessaire aux études en architecture.

- Points forts :
 - La cohérence du programme pédagogique et avec les moyens mis en place.
 - L'attention portée au suivi des étudiants.
 - La cohérence des temporalités de travail.
 - La lisibilité de la formation.
 - L'existence de la filière paysage enrichit le cursus en architecture et la transversalité pour les enseignements de géographie et organisations urbaines, structures de villes modernes et contemporaines.
 - L'implantation de la formation dans son contexte local.
 - Une bonne relation avec le milieu professionnel.

- Points faibles :
 - L'enseignement des langues ne figure pas tout le temps du cursus et se traduit uniquement par l'anglais.
 - L'évaluation des enseignements par les étudiants insuffisamment exploitée.
 - L'autoévaluation est à reconsidérer.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les points essentiels à améliorer visent à une meilleure visibilité de l'établissement afin d'augmenter son taux de recrutement en première année. La présence dans plus de salons serait peut-être souhaitable, tout comme un travail direct avec des lycées autres que ceux actuellement visés. L'ENSAP de Lille pourrait même profiter de sa position frontalière pour un recrutement dès la première année à l'international, pour des étudiants qui souhaiteraient suivre leurs études en France. Le renforcement de l'apprentissage des langues tel que cela est évoqué par le biais d'une convention avec l'Université est une piste à exploiter. Ceci permettrait également de favoriser la mobilité à l'étranger des étudiants.

Il conviendrait de chercher un équilibre entre la volonté de sélectionner entre la première et deuxième année et la baisse des effectifs de première année, qui de fait devient problématique et débouche sur un taux de réussite en trois ans très faible, qu'il sera nécessaire de rectifier. L'établissement devrait s'interroger sur le taux de réussite à quatre ans afin d'évaluer de manière plus juste ses résultats et comprendre si le taux à trois ans est lié au « parcours prolongé ».

Enfin, l'école devrait favoriser un de ses atouts majeurs, à savoir la présence d'un enseignement du paysage. Des rapprochements, mutualisations et passerelles plus clairs devraient être mis en place afin d'en faire un véritable point fort de cet établissement.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	144	125	125	122	139
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	131	98	83	85	76
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	140	148	137	104	107
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	Chiffres non disponibles				
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	11 %	9 %	9 %	10 %	7 %
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	57 %	52 %	58 %	57 %	55 %
Taux d'abandon en 1 ^{ère} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	4 %	4 %	3 %	2 %	3 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	41 %	52 %	48 %	43 %	49 %
Taux de poursuite en deuxième cycle.	90 %	93 %	92 %	90 %	84 %
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).	Chiffres non disponibles				

Il est à noter que le pourcentage indiqué pour le « Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3^{ème} année venant d'une autre formation. » est en fait celui des transferts d'étudiants venant d'autres écoles d'architecture.

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

La formation répond aux attentes pour un DEA. Les contenus permettent un bon niveau de sortie et une insertion professionnelle. L'ENSAP Lille favorise l'autonomie de l'étudiant en proposant un large choix de domaines d'études (tout en restant cohérente par rapport à sa taille et ses moyens) et des relations projets/expérimentations/mise en œuvre/recherche, avec pour objectif de permettre aux diplômés de s'engager dans la vie active selon différents modes d'exercices des compétences architecturales. Ainsi, la structure de l'enseignement de ce diplôme cherche à offrir une palette assez large pour permettre de répondre à la diversité des métiers de l'architecture, en misant en premier lieu sur la maîtrise d'œuvre, que ce soit au travers de la profession d'architecte en son nom propre, d'intégration de structures de maîtrise d'ouvrage, de fonctions publiques de l'Etat ou d'une poursuite en formation doctorale.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs d'un diplôme de DEA, elle est lisible et bien construite. Des enseignements optionnels raisonnés sont mis en place et un tronc commun initial amenant au minimum des acquis est présent. La formation se structure autour d'unités d'enseignement (UE) de projet (quatre dont Projet de fin d'études), d'UE de séminaire dans lesquelles est intégré l'enseignement de la recherche (cinq UE), et enfin deux UE dédiées à l'environnement professionnel permettant de préparer la sortie des étudiants. Un travail sur la temporalité est mis en œuvre. Chaque semestre démarre par une semaine intensive. Dans l'inter-semestre, l'école propose des workshops. Les cours s'organisent autour d'un tronc commun qui offre des apports théoriques liés aux thématiques des domaines d'études.

L'équipe pédagogique est composée de manière homogène. Quatre domaines d'études sont proposés, ce qui correspond à un nombre de studios raisonnable pour la taille et la structure de l'école. Trois des domaines d'études sont en lien avec le Laboratoire d'architecture, conception, territoire, histoire (LACTH). Ainsi, la cohérence de thèmes et de supports pédagogiques intégrant la recherche est un point fort intéressant. Certains contrats de recherche servent également de base à la pédagogie en étant intégrés au séminaire (programme POPSU, Plateforme d'observation des projets urbains, par exemple). Un parcours « mention recherche » est également mis en place. Les séminaires proposés sont : Territoire en mutation et situations métropolitaines ; Histoire, théorie et projet ; Conception architecturale et approche de la complexité ; Matérialité et cultures constructives. Ainsi, l'initiation à la recherche y est bien assurée et une diversité raisonnée des options permet la mise en place d'un parcours personnel pour l'étudiant.

La formation doctorale, liée au LACTH, est ouverte aux étudiants de DEA. Du fait de la présence de ce laboratoire de recherche et de l'inscription de l'ENSAP dans le PRES Lille Nord de France, les relations avec la recherche sont positionnées et développées de manière cohérente et porteuse dans le cadre de cette formation.

L'école prend également position à l'international par des échanges internationaux pour lesquels elle indique souhaiter les rendre plus pédagogiques au travers de relations inter-enseignants plutôt que simplement inter-institutions, ce qui est une démarche positive pour construire des relations dans le temps. La mobilité est essentiellement encouragée à l'international en première année de DEA (en 2011-2012, sur 45 étudiants en mobilité 44 étaient en première année de DEA), avec environ 45 conventions d'échange en Europe et hors Europe, bien que ces dernières restent limitées. Une attention particulière est accordée aux étudiants en mobilité afin de s'assurer que les acquis minimum de l'initiation à la recherche sont bien présents. En revanche, rien n'est indiqué pour les étudiants en mobilité Erasmus accueillis dans l'établissement, ce qui est dommage car les échanges doivent fonctionner dans les deux sens, surtout au vu de la position frontalière de cet établissement. L'enseignement des langues reste un point problématique de la formation car il passe exclusivement par l'enseignement de l'anglais, même si des conventions avec l'Université de Lille sont en projet. Pour autant, cet enseignement de l'anglais est bien pris en compte par le recrutement d'un enseignant titulaire et un relais est fait dans les enseignements par des ateliers et séminaires dispensés en anglais. Néanmoins, aucune certification n'est proposée à ce jour.

La politique des stages est bien pensée. Un réseau, concrétisé par des conventions, a été initié, permettant de répondre aux demandes de stage des étudiants. Les stages sont associés au sein d'une UE à des enseignements, notamment de communication et de droit, ce qui est un point positif. Par ailleurs, la place des stages dans l'enseignement pose question dans la mesure où ils ne sont inscrits que pendant les périodes de vacances. Plus de précisions sur les modalités auraient été souhaitables.

L'établissement ne semble pas tirer assez d'avantage de sa formation en paysage. Il est certes indiqué qu'elle est actuellement en restructuration, mais il semble très importants que des passerelles et mutualisations plus fortes soient établies dans le cadre du DEA. C'est un atout majeur que possède l'école d'architecture de Lille, et il est primordial qu'elle le mette en avant.

Le taux d'inscrits en quatrième année suit la baisse des effectifs en premier cycle, ce qui reste un point problématique pour l'établissement. Le taux de réussite est en nette évolution à l'issue de la quatrième année. Cependant, le nombre d'inscrits en cinquième année augmente considérablement en raison du nombre d'étudiants provenant d'autres écoles, et le taux de réussite du DEA est en forte baisse avec 33,5 % en 2011. Ce taux est incontestablement insuffisant.

La question de l'évaluation des enseignements, mais aussi de l'autoévaluation n'est pas suffisamment prise en compte. L'évaluation des enseignements par les étudiants est faite au travers d'un questionnaire. En revanche, la restitution semble ne se faire que vers les enseignants concernés et ne pas être utilisée comme base de travail pour une éventuelle évolution. Ce point devrait être amélioré. Enfin, le dispositif d'autoévaluation général semble complètement inexistant.

En conclusion, cette formation répond aux exigences requises, elle est claire et lisible. Des perspectives d'évolution positives sont mises en avant (que ce soit dans le recrutement ou l'amélioration de cohérence avec l'école du paysage) et devraient conforter sa position au cœur du bassin régional. La question du taux de réussite reste un point majeur à interroger.

- Points forts :
 - La cohérence et la lisibilité du projet.
 - La politique des stages globalement bien pensée.
 - L'adossement à la recherche efficient.
 - La bonne organisation des études.
 - La politique des relations internationales bien encadrée.

- Points faibles :
 - L'évaluation des enseignements par les étudiants à mieux mettre en place et à exploiter
 - Les taux de réussite sont faibles
 - L'autoévaluation lacunaire.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Afin d'améliorer son DEA, l'ENSAP de Lille devrait rendre plus performant son dispositif d'autoévaluation et également d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Elle pourrait proposer une certification obligatoire pour l'anglais et concrétiser ses projets de conventions pour l'enseignement de langues autres que l'anglais. Par ailleurs, elle possède de nombreux avantages liés à sa position géographique qu'elle ne semble exploiter que partiellement, ou qui du moins pourraient peut-être être mieux mis à profit. Son atout étant également lié à la présence d'une formation de paysagiste DPLG, celle-ci pourrait être davantage mise en cohérence ou en croisement avec le diplôme de DEA. Des passerelles plus claires pourraient également être envisagées. Quant au taux de réussite faible, il est à analyser plus finement, mais reste problématique.

Enfin, il serait nécessaire de mettre en place un véritable observatoire des diplômés de l'école. Car c'est aussi le taux réel d'insertion professionnelle qui est le garant d'une qualité d'enseignement, mettant en avant le travail pédagogique de la formation, mais aussi la capacité de l'école à tisser des liens avec le milieu professionnel, et de fait à proposer à ses étudiants les conditions de la réussite.

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ÉCOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	109	120	125	126	93
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	31 %	48 %	68 %	77 %	74 %
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	Chiffres non disponibles				
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	3 %	4 %	7 %	2,5 %	3 %
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	92	95	125	148	148
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	5 %	2 %	5 %	6 %	5 %
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	45,8 %	48,8 %	54,7 %	46 %	33,5 %
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).	71 %	77 %	66 %	90 %	88 %
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	Derniers chiffres disponibles : enquête de décembre 2010 réalisée par le Ministère de la Culture sur les diplômés de 2006-2007. Taux de réponse pour l'ENSAP de Lille : 54 % Taux d'insertion professionnelle : 94 %				



Observations de l'établissement

AERES / EVALUATION DU DEEA OBSERVATIONS DU DIRECTEUR

Villeneuve d'Ascq, le 9 mai 2012

Depuis longtemps convaincue de la nécessité d'adosser la formation des architectes, non seulement à la pratique de la conception, mais également aux activités de recherche, l'ENSAP a depuis quelques années profondément restructuré ses activités à partir des axes de son laboratoire, le LACTH. Les **quatre axes** identifiés -**Conception, Histoire, Matérialité et Territoire**- orientent les choix opérés par l'école, renforcent la conviction des membres de la communauté et confèrent une cohésion dans ses activités : recherche, pédagogie, vie culturelle, partenariats...

Pour autant, nous sommes loin d'avoir terminé le renforcement de ces quatre axes et un autre chantier important nous anime : la formation en paysage comprend 4 années d'études et ses étudiants entrent dans leur formation après deux années validées ailleurs, dans l'enseignement supérieur. Cette situation procure une diversité de profils intéressante mais établit un décalage de niveau trop important entre les deux formations. La **réforme LMD du cursus en paysage** permettra de mutualiser un nombre plus grand d'enseignements et de rapprocher les étudiants dans des circonstances plus nombreuses.

Dans un objectif d'amélioration continue de chacun des cursus, l'ENSAP de Lille s'interroge en permanence sur la qualité de ses formations mais cette **autoévaluation** reste cependant, il faut en convenir, mal structurée et peu systématique. L'invitation faite en 2010 à quatre enseignants, deux Français et deux Européens, avait pourtant permis de pointer des déficiences dans nos formations, faiblesses structurelles que l'école traite depuis lors en renforçant, par exemple, l'enseignement en Matérialité et en Sciences et techniques pour l'architecture. A partir de cette expérience et des habitudes mises en place ailleurs, un chantier est effectivement ouvert visant à stabiliser l'autoévaluation sur les formations à partir des modalités les plus pertinentes.

L'intérêt de l'**évaluation des enseignements par les étudiants**, établie depuis plus de trois ans maintenant selon des modalités semestrielles systématisées, s'avère également problématique et, là aussi, l'AERES souligne l'insuffisante exploitation des résultats. Un cercle vicieux altère les efforts faits par la communauté : chaque semestre un nombre plus réduit d'étudiants répond au questionnaire, au motif que les avis exprimés ne servent que de peu ; les résultats, jusqu'à présent communiqués aux seuls enseignants eux-mêmes, s'avèrent peu représentatifs et incitent moins à en tenir compte. L'analyse de cette situation à l'automne 2011 a conduit le Conseil d'administration à modifier les modalités pratiques de ces évaluations et à instaurer un CEVU, pour renforcer le dialogue institutionnel entre les différentes composantes de la communauté et débattre notamment de ces résultats d'enquête.

Parmi les chantiers en cours, l'**enseignement en langues étrangères** et l'évaluation de la maîtrise d'une langue étrangère font l'objet d'une attention actuelle particulière. Bien évidemment, les moyens aujourd'hui mobilisés restent inadéquats et, si l'accès aux études d'architecture ne peut se faire qu'avec un niveau minimal dans l'enseignement secondaire, les quelques heures consacrées aux 2ème et 4ème



semestres ne suffisent pas, pas plus que la création d'un ensemble d'enseignements dispensés en langue anglaise (certains ateliers de projet et cours magistraux). De nouvelles modalités seront mises en place dès la rentrée 2012.

Le nombre trop faible d'étudiants effectuant une **mobilité à l'international**, en cycle de licence, est signalé par l'AERES comme caractère insuffisant ; le projet de l'ENSAP de Lille pour la mobilité des étudiants consiste néanmoins à favoriser leur mobilité et, actuellement, plus de 40% de chaque promotion d'étudiant partent à l'étranger pour une durée d'un ou de deux semestres, la plupart du temps en cycle de master. Ces échanges sont désormais proposés et ouverts aux étudiants de troisième année de licence, depuis deux ans, avec un succès néanmoins modeste.

Enfin, et surtout, le rapport de l'AERES relève un **taux de réussite** particulièrement bas et une baisse d'effectifs inquiétante. Ces deux caractéristiques de notre établissement sont en partie liées et découlent de choix faits il y a quelques années comme de constats sur les compétences liées aux diplômes :

- l'école affecte un local en propre à chaque groupe d'atelier, un enseignant et 15 à 20 étudiants. Avec la création de la formation en paysage, l'école a diminué le nombre des étudiants en architecture (L1) pour faire place à la nouvelle formation.
- faute de moyens complémentaires suffisants, cette formation en paysage a été créée par, redéploiement des ressources humaines existantes : la baisse du nombre des étudiants en architecture était là-aussi une nécessité. Par ailleurs, avant que le nombre d'enseignants soit récemment sanctuarisé au niveau ministériel, l'annonce de la RGPP aux ENSA (non remplacement d'un départ à la retraite sur deux et diminution du volume des vacances) n'a pas incité à augmenter le nombre de nos étudiants.
- parallèlement, en 2005, les nouvelles dispositions du LMD ont vite permis de constater parmi les étudiants d'importantes disparités, lacunes parfois, dans la maîtrise d'aptitudes fondamentales. Le constat a suscité un net renforcement des exigences lors de la validation de la première année comme pour l'obtention du diplôme d'études en architecture.

La communauté de l'école a, depuis quelques mois, pris la mesure de sa responsabilité au regard des taux de réussite, et la commission de la pédagogie et de la recherche a mis en place un groupe de travail sur cette question chargée d'améliorer, en lien avec le CEVU :

- les critères d'admission dans l'école
- les moyens déployés pour accompagner les étudiants et réduire leur taux d'échecs
- la procédure de réorientation au cours de la première année notamment.
- le recrutement d'étudiants directement en 2ème et 3ème année du cycle de licence, par validation d'enseignements supérieurs (VES).

En revanche, l'ENSAP de Lille s'étonne que l'AERES ait cru déceler un soit-disant problème d'**attractivité pour son recrutement en première année**. Depuis six ans au moins, le nombre des candidats n'a fait que croître, notamment depuis l'introduction dans la procédure Post-Bac en 2010. Ainsi, cette année, par rapport aux places offertes, de l'ordre de 125, le ratio s'établit à 11 candidats par place :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
dossiers complets reçus	787	832	947	1345	1391	1360

Le nombre de candidats étrangers (hors procédure Post-bac) et celui des candidats en VES (validation d'enseignement supérieur) ont également cru dans des proportions égales, parfois même supérieures.

École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Lille
Jean-Marc Zuretti, Directeur

{ap} Jean Marc Zuretti

Jean-Marc Zuretti

AERES / EVALUATION DU DEA
DIPLOME D'ETAT D'ARCHITECTE
OBSERVATIONS DU DIRECTEUR

Villeneuve d'Ascq, le 9 mai 2012

Depuis longtemps convaincue de la nécessité d'adosser la formation des architectes, non seulement à la pratique de la conception, mais également à la recherche, l'ENSAP s'est profondément restructurée depuis quelques années à partir de ses activités de recherche. Cela est particulièrement vrai pour le cycle de master dans lequel la formation à la recherche s'opère en liaison très étroite avec les axes mêmes du laboratoire : **Conception, Histoire, Matérialité et Territoire.**

Après cette réorganisation destinée à donner une cohérence d'ensemble aux activités de l'établissement, le principal chantier actuel concerne la **réforme de la formation des paysagistes**. En raison du décalage de maturité et de maîtrise du projet (capacité en *projetation*), dû à un recrutement en paysage après 120 ETCS validés, l'ENSAP de Lille souhaite recruter la majorité de ses étudiants au niveau bac afin de les amener à un même niveau d'aptitude à l'entrée du cycle de master. Il s'agira bien alors de rapprocher les étudiants des deux formations lors d'exercices de projet, dans le but de faire converger leur culture respective en co-conception, ou co-design. Dans les séminaires de recherche, pour lesquels nous ne constatons aucune différence notable d'aptitude, le rapprochement entre étudiants des deux cultures est plutôt satisfaisant en effet.

Dans un objectif d'amélioration continue de chacun des cursus, l'ENSAP de Lille s'interroge en permanence sur la qualité de ses formations mais cette **autoévaluation** reste cependant, il faut en convenir, mal structurée et peu systématique. L'invitation faite en 2010 à quatre enseignants, deux Français et deux Européens, avait pourtant permis de pointer des déficiences dans nos formations, faiblesses structurelles que l'école traite depuis lors en renforçant, par exemple, l'enseignement en Matérialité et en Sciences et techniques pour l'architecture. A partir de cette expérience et des habitudes mises en place ailleurs, un chantier est effectivement ouvert visant à stabiliser l'autoévaluation sur les formations à partir des modalités les plus pertinentes.

L'intérêt de l'**évaluation des enseignements par les étudiants**, établie depuis plus de trois ans maintenant selon des modalités semestrielles systématisées, s'avère également problématique et, là aussi, l'AERES souligne l'insuffisante exploitation des résultats. Un cercle vicieux altère les efforts faits par la communauté : chaque semestre, un nombre plus réduit d'étudiants répond au questionnaire, au motif que les avis exprimés ne servent que de peu ; les résultats, jusqu'à présent communiqués aux seuls enseignants eux-mêmes, s'avèrent peu représentatifs et incitent moins à en tenir compte. L'analyse de cette situation à l'automne 2011 a conduit le Conseil d'administration à modifier les modalités pratiques de ces évaluations et à instaurer un CEVU, pour renforcer le dialogue institutionnel entre les différentes composantes de la communauté et débattre, notamment, de ces résultats.

Parmi les chantiers en cours, l'**enseignement en langues étrangères** et l'évaluation de la maîtrise d'une langue étrangère font l'objet d'une attention particulière. Bien



évidemment, les moyens aujourd'hui mobilisés restent inadéquats et, si l'accès aux études d'architecture ne peut se faire qu'avec un niveau minimal dans l'enseignement secondaire, les quelques heures consacrées aux 2ème et 4ème semestres en licence ne suffisent pas. De nouvelles modalités seront mises en place dès la rentrée 2012.

Il faut cependant noter que l'ENSAP de Lille, prenant appui sur les aptitudes de ses enseignants français ou d'origine étrangère, présente désormais un **ensemble d'enseignements assurés en langue anglaise** : atelier de projet, cours magistraux... Lors du recrutement de ses enseignants, l'ENSAP de Lille recherche cette compétence pour consolider cette offre de cours en anglais, à l'égard de ses étudiants, comme des étudiants étrangers accueillis à Lille, en mobilité Erasmus par exemple. A l'égard des étudiants en mobilité, des partenariats internationaux mieux structurés, avec une école américaine notamment, a permis de construire un cycle de cours adaptés en anglais, sur l'histoire architecturale et urbaine lilloise, comme européenne, ainsi que sur les modalités de production de l'architecture en France.

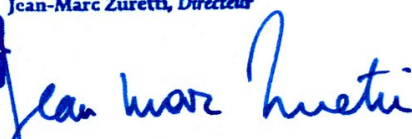
Enfin, et surtout, le rapport de l'AERES relève un **taux de réussite** faible particulièrement problématique. Il est exact que, comme pour le cycle de licence, l'équipe enseignante, en accord avec la direction de l'école, a pu renforcer son niveau d'exigence lors de l'évaluation des travaux des étudiants. Néanmoins, depuis la fourniture en février dernier d'indicateurs statistiques inquiétants à l'AERES, l'école a réexaminé les situations depuis 2005, étudiant par étudiant, pour aboutir aux conclusions suivantes :

	2005	2006	2007	2008	2009
A : primo-arrivants en master dans l'année	100	92	118	127	111
B : nombre de diplômés en mai 2012 parmi eux	56	62	89	52	19
C : taux de réussite actuel = B/A	56%	67%	75%	41%	17%
D : étudiants encore inscrits en mai 2012			2	25	56
E : taux maximum de réussite possible B+D/A			77%	61%	68%

Il faut noter que ces taux de réussite sont obtenus sans aucune sélection à l'entrée du cycle pour les étudiants provenant de l'ENSAP de Lille : tous ceux qui obtiennent leur diplôme d'études d'architecture peuvent s'inscrire en cycle de master. L'ENSAP de Lille sélectionne en revanche les étudiants provenant des autres écoles d'architecture françaises, européennes ou extra-européennes.

Dans le but de favoriser le succès des étudiants et de renforcer leur maturité, qui s'acquière avec le temps, l'école autorise l'**allongement des études** : il n'est ainsi pas rare de voir les étudiants, y compris parmi les meilleurs d'entre eux, rallonger volontairement leur formation d'un ou de deux semestres, pour parvenir au développement optimal de leur mémoire de recherche comme de leur projet de fin d'étude.

École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Lille
Jean-Marc Zuretti, Directeur

{ap} 
Jean-Marc Zuretti